



AMOPA

Siège social :
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle – 75007 Paris

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Section de Paris 18

M. Georges COSTE, président, 1 villa Montcalm 75018 PARIS



Secrétariat national :
30 av. Félix Faure – 75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82

le 16 décembre 2018



Chers Amis Amopaliens,

Mon bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Que cette période soit propice à d'agréables et chaleureux moments partagés en famille ou entre amis. Nous espérons vous retrouver pour participer aux manifestations dont vous recevrez prochainement le programme détaillé pour le premier semestre 2019.

Nous vous attendons très nombreux pour fêter la nouvelle année au cours du déjeuner du samedi 12 janvier au restaurant La Mascotte.

Georges Coste, Président

**Déjeuner au restaurant *La Mascotte*, avec la présentation des vœux,
le samedi 12 janvier 2019, à 12 heures 30, 52 rue des Abbesses XVIII^e**

métros : Abbesses, Blanche ou Pigalle — (lignes 2, 12), bus : 30, 67, 80, 95, Montmartrobus

Avec causerie : **À la découverte du Méridien de Paris...** par Régis Singer, secrétaire de la Section.



L'évocation de son passage sur certains sites de France et à Paris, plus spécialement dans notre arrondissement, permettra de découvrir les arcanes de cet "Axis mundi".

Renommé pour l'an 2000 "Mérienne verte", elle a été matérialisée sur le sol de la capitale par 135 médaillons placés sur une longueur de 17 mm, œuvre de l'artiste Jan Dibbets. Pendant longtemps, c'est **le méridien de Paris** qui fut celui d'origine pour tous les marins français ainsi que pour les géographes et les voyageurs. Ce n'est qu'en 1884 qu'une convention internationale adopta définitivement le méridien de Greenwich comme méridien de référence.

Nous découvrirons l'histoire de la méridienne de France, achevée en 1717, révisée en 1739/1740 et remesurée en 1792/1798 afin de servir de base à la détermination de la longueur exacte du mètre en 1799.



✂.....

COUPON RÉPONSE — Déjeuner du samedi 12 janvier 2019 au restaurant *La Mascotte*

à découper et à renvoyer à M^{me} Catherine Carret, trésorière, 17/19 rue Etex 75018 PARIS (06 76 89 47 07).

Vos bulletins doivent être accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre de : *Amopa Paris XVIII^e*

Réponse souhaitée avant le samedi 5 janvier 2019

M, M^{me} :

Adresse :

Téléphone : Portable : Fixe :

Courriel :

Participation aux frais :

Ci-joint un chèque de : **50 €** (x = € — Chèque libellé à l'ordre de : *Amopa Paris XVIII^e*